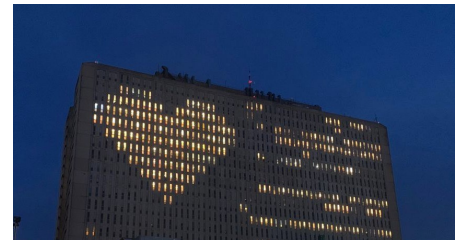




## Aux côtés des personnels soignants dans leur lutte pour le Service public !

Ce mardi 16 juin, le secteur de la Santé se mobilise pour exiger que les propos présidentiels, prononcés lors du confinement, deviennent des actes. En effet, au cœur de l'épidémie de la Covid-19, M. Emmanuel Macron a salué « l'Etat providence » et « la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession » comme des « biens précieux ».



### La 1<sup>ère</sup> vague passée, le Président tarde à concrétiser son « plan massif d'investissement et de revalorisation des carrières pour l'hôpital ».

Pire, la Présidence et le Gouvernement commencent à pratiquer le déni sur la pénurie de moyens<sup>1</sup>.

Le gouvernement fait pourtant montre d'une activité sur la période... mais pas dans le sens de « l'Etat providence », souhaité par la population !

Ordonnances sur la législation du travail, réévocation désormais de la retraite à points, toujours dans le sens d'un moins-disant pour les personnes concernées, le monde d'après prend les traits hideux du monde d'avant.



### Or personnels soignants et personnes soignées subissent depuis des années une pénurie de moyens, fermetures et concentrations d'établissements.

Où les nouveaux hôpitaux, par leurs kilomètres de couloirs et leurs personnels précarisés, deviennent quasi des « usines à malades ».

Où les maisons de retraite, rebaptisées EHPAD (horrible acronyme signifiant Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), deviennent elles, de plus en plus, des « usines à vieux ».

Où la bureaucratie et la technocratie deviennent reines, en confiant le pouvoir de décision aux seuls chefs d'établissement et aux nouvelles agences régionales de santé (ARS).

Ce, sur l'autel des personnels soignants, collectivités locales et de feues les directions départementales des Affaires sanitaires et sociales (DDASS).

Une pénurie et une technocratie antidémocratique organisées notamment autour de la loi Bachelot, la mal-nommée loi Hospital, Patient, Santé, Territoire (HPST).

Une loi contre laquelle se sont mobilisées les personnels et organisations syndicales, à l'exception notable d'une d'entre elles (la CFDT).



### Ces attaques en règle contre le service public sont communes aux Douanes

La Direction générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) a elle aussi connu un décrochage de ses moyens par rapport aux besoins.

Sur 2 décennies, la DGDDI a perdu 20% de ses effectifs, alors que les flux de marchandises ont été multipliés par 10 sur la période, mondialisation oblige.

Nos plans de restructurations portent des noms spécifiques (CAP 2009, CAP 2012, PSD 2018) mais ils aboutissent aux mêmes résultats : disparitions de services de nombre de territoires (exit l'échelon départemental), appauvrissant le service aux usagers.

Des plans combattus syndicalement seulement par SOLIDAIRES (et la CGT). Le coup d'arrêt à ces chantiers funestes résulte de la mobilisation des personnels, du drame des attentats de 2015 et du vote du Brexit.

Or, avec le déconfinement, le Gouvernement annonce reprendre en Douanes le chantier de transfert (abandon) de plusieurs missions fiscales, comme il reprend son œuvre de suppression de lits d'hôpitaux dans le Grand-Est, région pourtant durement touchée par la Covid-19...

**Après avoir applaudi de mi-mars à mai depuis nos fenêtres les personnels soignants en 1<sup>ère</sup> ligne, il importe de continuer de se tenir à leurs côtés. Il importe de dénoncer les causes de leur pénurie de moyens, néfaste à la population. Il importe qu'ils sachent que la Nation se tient à leurs côtés dans leur mobilisation.**

Paris, le vendredi 12 juin 2020

<sup>1</sup> Par ex., le 18/05//2020, sur la pénurie de masques : « il y a eu une doctrine restrictive pour ne jamais être en rupture, que le gouvernement a prise et qui, je pense, était la bonne. Il y a eu ensuite un approvisionnement et une production renforcés et nous n'avons jamais été en rupture. »

